



Vendredi 31 décembre 2021

Réduction de l'incendie du centre de tri de Saint-Chamas ce vendredi 31 décembre

L'incendie d'un centre de tri de déchets industriels banaux à Saint-Chamas a été traité par arrosage massif des sapeurs-pompiers du SDIS ce vendredi 31 décembre 2021 au matin afin d'être ramené à un feu couvant et ainsi de ne plus être susceptible de dégager des émissions de fumée vers des secteurs habités.

Pour limiter les risques de pollution par écoulement des eaux d'arrosage vers la nappe phréatique, la rivière Touloubre, située à quelques centaines de mètres, et indirectement l'Étang de Berre, il était impérieux, préalablement à l'arrosage, de construire en urgence des bassins de rétention d'eau provisoires étanches.

Malgré la carence de l'entreprise exploitante, mise en demeure par arrêté préfectoral, et grâce à la très forte mobilisation des services de l'État, de la mairie de Saint-Chamas, épaulée par la mairie de Miramas, et des services de la Métropole Aix-Marseille Provence, les travaux de réalisation de ce bassin ont pu être achevés dans la nuit du 30 au 31 décembre.

Les services d'Atmosud continuent l'analyse de la qualité de l'air dans l'ensemble de la zone impactée dans laquelle il convient, à proximité du lieu de l'incendie ou en cas d'odeurs incommodantes, d'éviter par précaution les activités de plein-air, en particulier pour les personnes vulnérables ou sensibles.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

